



FEDERAL BRIDGE CORPORATION
SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

3^e TRIMESTRE (T3) – NON AUDITÉ

Pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Présentation.....	02
1.1.	Déclarations prospectives	02
1.2.	Importance relative	02
2.0	Profil de l'entreprise.....	03
2.1	Mandat.....	03
2.2	Perspectives	03
2.3	Changements importants.....	04
3.0	Gestion des risques	05
4.0	Résultats trimestriels.....	05
4.1	Résultats d'exploitation.....	05
4.2	Performance financière par rapport au plan d'entreprise	10
4.3	Rapport sur l'utilisation des crédits.....	11
5.0	États financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL	12
5.1	Déclaration de responsabilité de la direction	13
5.2	État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière.....	14
5.3	État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global	15
5.4	État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres.....	16
5.5	État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie	17
5.6	Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités	18

1.0 PRÉSENTATION

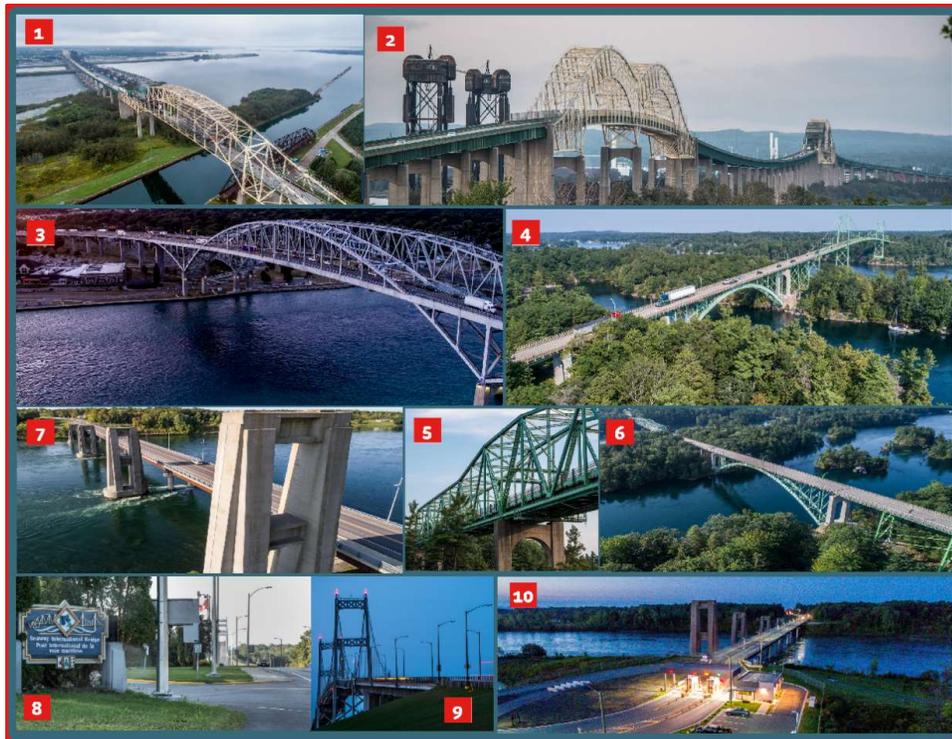
Le présent rapport financier trimestriel intermédiaire présente les principales activités et initiatives, les risques et les résultats financiers de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018. Il a été préparé conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor ainsi que de la norme internationale d'information financière au Canada : IAS 34 Information financière intermédiaire. Il faut le lire conjointement avec les états financiers intérimaires consolidés condensés non audités et les notes afférentes que renferme le présent document. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1.1. Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations et des renseignements de nature prospective. Ces prévisions se fondent sur des résultats anticipés, attendus ou projetés par la SPFL. Elles comportent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats actuels ou les réalisations de la Société diffèrent substantiellement des réalisations ou résultats futurs explicitement ou implicitement mentionnés dans ces prévisions.

1.2. Importance relative

La direction utilise le principe de l'« importance relative » pour déterminer le contenu du rapport financier trimestriel. Ce principe stipule que tout élément qui pourrait influencer les décisions économiques des parties prenantes de la SPFL par son omission ou son inexactitude doit être considéré comme « important ».



1-2 : Pont international de Sault Ste. Marie; 3 : Pont Blue Water;

4-6 : Pont international des Mille-Îles; 7-10 : Pont international de la voie maritime

2.0 PROFIL DE L'ENTREPRISE

La SPFL est responsable des intérêts fédéraux canadiens de quatre ponts internationaux situés en Ontario, et son siège social est situé à Ottawa, en Ontario. Les responsabilités et les partenariats de la SPFL sont variés et reflètent la situation géographique unique de chaque pont. La SPFL est propriétaire d'actifs et elle assure la supervision à l'égard de l'exploitation des ponts, gère les accords internationaux associés aux ponts, dirige les fonctions d'ingénierie et d'inspection ainsi que celles de la gestion des projets d'investissements en immobilisations.

2.1 Mandat

La SPFL a pour mandat d'assurer le plus haut niveau de gérance afin que ses ponts internationaux et leurs structures associées soient sûrs et efficaces pour les utilisateurs.

Les responsabilités ou activités de la SPFL sont les suivantes :

- a) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la reconstruction de ponts ou d'autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, y compris les approches, les servitudes, l'équipement de transmission d'électricité ou de communication, les pipelines intégrés avec ces ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, reliant la province de l'Ontario, au Canada, et l'État de New York ou l'État du Michigan, aux États-Unis, soit par la Société seule, soit conjointement ou en collaboration avec une autre personne, entité juridique ou administration gouvernementale au Canada ou aux États-Unis;
- b) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la construction d'autres ponts ou structures, installations, travaux ou propriétés connexes, selon l'avis du gouverneur en conseil et aux conditions que le gouverneur en conseil peut fixer; et
- c) Les entreprises ou autres activités accessoires aux ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, envisagées au paragraphe (a) ou (b).

Aux fins qui précèdent, et sous réserve de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) et des présents statuts, avec les modifications apportées à l'occasion, la Société a les capacités et les pouvoirs d'une personne physique.

2.2 Perspectives

Les quatre ponts de la SPFL fonctionnent dans des conditions locales différentes et avec des types de trafic différents. Individuellement, chaque pont a ses propres forces et ses propres défis, lesquels sont examinés à la fois par les opérateurs du pont à l'échelle locale et par le siège social, et ce, sur les bases d'un plan consolidé. Pour ces raisons, la SPFL est bien placée pour répondre et s'adapter aux enjeux locaux au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Au cours des dernières années, l'accent a été mis sur la mise en œuvre de projets de grande envergure visant à améliorer et à moderniser les traversées. Au même moment, d'autres projets visant à assurer la longévité des actifs sont en cours, et nous évaluons des projets d'amélioration d'autres installations.

2.2 Perspectives (suite)

Au cours du trimestre et depuis le début de l'année, les projets importants comprenaient notamment :

- a) **Cornwall** : Les travaux d'amélioration à l'infrastructure de la route internationale, qui relie les ponts du chenal nord et de chenal sud, s'achèvent. La conception du projet se fonde sur l'évaluation environnementale effectuée par le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (CMA). Le coût final du projet sera de 4,0 M\$. À la fin du troisième trimestre, 3,0 M\$ de crédits parlementaires ont été utilisés (se reporter à la section 4.3 ci-dessous pour plus de détails), qui s'ajoutent au 0,5 M\$ utilisé lors du dernier exercice.
- b) **Lansdowne** : La part des travaux de construction de la SPFL pour améliorer la perception électronique des péages se poursuit. Ce projet devrait se terminer au printemps 2019.
- c) **Point Edward** : Le nouveau programme ConneXion a vu le jour au cours du troisième trimestre. Il s'agit d'une plateforme automatisée ayant été déployée au pont Blue Water pour le paiement prépayé de traversées fréquentes vers les États-Unis. Grâce à une vignette ConneXion, les utilisateurs profitent d'une fonction mains libres rapide pour le paiement des droits de péage sans argent liquide.

D'autres améliorations à la conception de l'esplanade sont prévues pour améliorer le flux du trafic. Les principaux projets qui se sont poursuivis au cours du troisième trimestre concernent la démolition de vieux bâtiments ainsi que la bretelle d'accès d'urgence. Ces deux projets devraient se terminer au printemps 2019. Nous continuons aussi d'installer des ampoules DEL pour moderniser l'éclairage du pont et de l'esplanade.

- d) **Sault Ste. Marie** : Les projets en cours des deux côtés de la frontière continuent d'améliorer la fonctionnalité et l'aspect du passage frontalier. Du côté de la frontière canadienne, la réfection de l'esplanade canadienne est maintenant terminée — le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers a fourni 51,6 M\$ du budget totalisant 57,9 M\$. À cet effet, 0,7 M\$ ont été dépensés au cours des trois premiers trimestres pour finaliser ces travaux (paysagement, pavage, etc.).

En tant que gestionnaire responsable, nous avons récemment investi beaucoup de ressources dans l'amélioration de nos éléments d'actif et dans la consolidation de nos activités, tout en jetant des bases durables pour le nouveau regroupement organisationnel. Puisque son intégration est jalonnée de succès, nous estimons que la SPFL peut maintenant se tourner vers une gestion axée sur la croissance, dans un environnement économique qui lui sera favorable. Une croissance qui, nous l'espérons, sera soutenue et concrétisée par un contexte économique plus large. Ainsi, nous espérons que tous nos ponts sauront profiter des connaissances acquises et des gains en productivité réalisés à cet emplacement. La SPFL passera donc d'une stratégie axée sur le renouvellement, la consolidation et l'harmonisation à une stratégie axée sur la croissance de ses activités principales : revenu des péages, longévité de ses ponts et optimisation de ses partenariats pour l'administration des ponts.

2.3 Changements importants

Au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018, il ne s'est produit aucun changement important à l'égard de l'exploitation de la SPFL, de son personnel et de ses programmes.

3.0 GESTION DES RISQUES

RISQUE INSTITUTIONNEL

Conformément aux pratiques exemplaires en matière de gestion, la SPFL met à jour et révisé sa politique de gestion des risques de l'entreprise de façon continue, en déterminant et incluant toute modification dans son environnement. Afin de gérer le profil de risque de la Société et de ramener l'exposition au risque à des niveaux raisonnables, des stratégies efficaces à l'égard de l'atténuation des risques et des plans d'action ont été développées, sous la supervision de membres de la haute direction assignés.

La direction surveille les progrès de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise et fait régulièrement rapport au Conseil d'administration. Aucun nouveau risque important n'a été découvert au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018.

RISQUE FINANCIER

Le modèle de financement vise à générer suffisamment de revenus pour couvrir le décaissement, y compris la dette, ainsi qu'à constituer les surplus d'exploitation nécessaires au financement de réparations et de la plupart des grands projets d'immobilisations. La volatilité actuelle du dollar canadien et la conjoncture économique ont une incidence sur le trafic voyageur à tous les emplacements. Pour atténuer le risque de ne pas atteindre l'autonomie financière, la SPFL continuera à effectuer des examens réguliers des droits de péages avec les partenaires américains, à prendre des mesures de restriction financière continues, à valoriser les études d'ingénierie pour les projets d'immobilisations, à investir dans la technologie, à achever le programme actuel d'amélioration des immobilisations de tous les ponts et à tenir pleinement compte des autres possibilités de revenus. De plus, le remboursement de la dette a été accéléré pour économiser les charges d'intérêt des années à venir. Les droits de péage ont été modifiés au pont international des Mille-Îles le 1^{er} avril 2018 et au pont Blue Water le 1^{er} novembre 2018. Un remboursement accéléré de la dette a été effectué au cours du deuxième trimestre de 2018-2019.

4.0 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

4.1 Résultats d'exploitation

TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL connaît habituellement des variations saisonnières. En ce qui concerne les revenus, on observe un nombre accru de traversées durant la période allant de mai à octobre. De novembre à avril, le nombre des traversées est toujours moindre, d'où la baisse des produits de péage. Cette tendance de la demande découle principalement de la présence des voyageurs d'agrément et du climat, favorables aux voyages au printemps et en été. Par contre, la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international, notamment le trafic de camions, dont les droits de péage sont nettement supérieurs. Les conditions économiques varient moins au fil des saisons, mais dépendent davantage des conséquences du contexte économique de chaque pays.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Les dépenses prévues peuvent varier selon les conditions climatiques, surtout au cours du troisième trimestre, avec l'arrivée de l'hiver. On estime que les dépenses d'exploitation et d'administration varient peu au fil des saisons.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Produits et financement public (en milliers de dollars)

	Pour les trois mois se terminant			pour les neuf mois se terminant		
	31 déc	31 déc	Variance	31 déc	31 déc	Variance
	2018	2017		2018	2017	
Péages	7 871	7 496	375	24 144	23 652	492
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	1 792	1 635	157	5 298	4 965	333
Contrats de location et permis	1 330	1 123	207	3 981	3 570	411
Intérêts	155	143	12	455	433	22
Bureau de change	-	249	(249)	-	793	(793)
Autres	75	55	20	211	239	(28)
Total des produits	11 223	10 701	522	34 089	33 652	437
Financement public	846	703	143	2 540	2 982	(442)

Péages et pont international des Mille-Îles : Au troisième trimestre, une baisse de 3,6 % du volume des véhicules de tourisme et une augmentation de 2,9 % du volume des véhicules commerciaux suivent une augmentation pour ces deux catégories au cours des deux premiers trimestres. Comparativement à la même date l'an dernier, le trafic payant affiche une légère augmentation, attribuable à une baisse de 0,4 % pour les véhicules de tourisme et à une hausse de 1,9 % pour les véhicules commerciaux. Au cours du troisième trimestre, nous observons une baisse de 2,6 % à 5,4 % du volume de trafic à trois de nos ponts et une légère augmentation de 0,3 % pour l'autre pont. Bien que l'ensemble des volumes de trafic a diminué au cours du troisième trimestre, l'augmentation des revenus s'explique par l'augmentation de 2,9 % du volume de véhicules commerciaux, l'augmentation des droits de péage pour le pont Blue Water et la dévaluation du dollar canadien.

Contrats de location et permis et bureau de change : Il n'y a plus de produits du bureau de change au pont Blue Water en raison de la fermeture du bureau de change en février 2018. Cet immeuble est maintenant loué à un tiers qui exploite une entreprise commerciale. À la suite de la signature de ce nouveau bail, les produits locatifs et de permis ont augmenté.

Financement gouvernemental : Le financement gouvernemental comptabilisé dans les produits comprend le financement d'immobilisations reporté ainsi que le financement reçu l'an dernier à l'égard des coûts de démantèlement engagés pour les ponts à Sault Ste. Marie et Lansdowne. Au cours des trois premiers trimestres de 2018-2019, il n'y a eu aucun financement pour les coûts de démantèlement, car cette partie des projets à Sault Ste. Marie et Lansdowne s'est terminée avant le 31 mars 2018. Par conséquent, le financement gouvernemental pour l'exercice en cours représente seulement l'amortissement du financement d'immobilisations reporté, puisque les projets connexes sont maintenant en service.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

Charges d'exploitation et d'intérêts (en milliers de dollars)

	Pour les trois mois se terminant			pour les neuf mois se terminant		
	31 déc	31 déc	Variance	31 déc	31 déc	Variance
	2018	2017		2018	2017	
Fonctionnement	2 034	1 968	66	5 643	5 683	(40)
Pont international des Mille-Îles	1 433	1 640	(207)	4 667	4 894	(227)
Bureau de change	-	159	(159)	-	531	(531)
Entretien	3 407	2 883	524	10 457	8 602	1 855
ASFC et ACIA	1 851	1 054	797	5 284	4 946	338
Administration	2 224	2 211	13	6 240	6 124	116
Total des charges	10 949	9 915	1 034	32 291	30 780	1 511
Charges d'intérêts	1 146	1 159	(13)	3 373	3 602	(229)

Pont international des Mille-Îles : L'amortissement des immobilisations corporelles pour le troisième trimestre de l'exercice est de 0,2 M\$ en deçà du troisième trimestre de l'exercice précédent. Comparativement à l'exercice précédent, cet amortissement pour l'exercice en cours a décliné de 0,6 M\$. Cette diminution est compensée par l'augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien de 0,3 M\$, laquelle est due en grande partie à des coûts de rémunération plus élevés.

Bureau de change : En février 2018, la SPFL a cessé ses activités de bureau de change au pont Blue Water à Point Edward. Par conséquent, il n'y a aucune charge associée au bureau de change cette année.

Entretien : Le 31 mars 2018, la SPFL a révisé les durées de vie utile de la peinture et du pavage au pont Blue Water ainsi que du toit d'un bâtiment à Point Edward. Si l'on tient compte des modifications dans ces durées de vie ainsi que des projets terminés au cours des trois premiers trimestres, l'amortissement pour cette période dépasse de 1,4 M\$ celui pour l'exercice précédent, le troisième trimestre représentant 0,3 M\$ de cette augmentation. Le 0,5 M\$ restant découle de coûts plus élevés pour l'entretien et l'inspection des ponts, ainsi que d'une légère augmentation des frais d'entretien généraux.

Activités de l'ASFC et de l'ACIA : L'amortissement au cours du troisième trimestre dépasse de 0,5 M\$ celui pour le trimestre correspondant du précédent exercice en raison de l'ouverture de nouveaux complexes pour l'ASFC au cours de cet exercice. Nous remarquons toutefois que l'amortissement pour l'exercice en cours a décliné de 0,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de l'amortissement de l'ancien immeuble de l'ASFC à Lansdowne au cours de l'exercice 2017-2018. De plus, les coûts associés aux services et à l'entretien des bâtiments ont augmenté de 0,5 M\$ au cours des trois premiers trimestres de l'exercice en cours comparativement aux trois premiers trimestres de l'exercice précédent en raison de l'ouverture de nouvelles installations.

Charges d'intérêts : Au fur et à mesure que la SPFL effectue des paiements sur ses emprunts bancaires et ses obligations à payer, les charges d'intérêts diminuent. Des économies supplémentaires sur les charges d'intérêts sont également réalisées au fur et à mesure que les prêts bancaires sont remboursés à échéance.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

État consolidé de la situation financière (en milliers de dollars)			
	31 déc 2018	31 mars 2018	Variance
Actifs			
Actifs financiers	37 548	39 171	(1 623)
Actifs non-financiers	398 068	400 528	(2 460)
Total des actifs	435 616	439 699	(4 083)
Passifs			
Passifs courants	23 549	21 433	2 116
Passifs non-courants	173 563	180 842	(7 279)
Total des passifs	197 112	202 275	(5 163)
Total des capitaux propres	238 504	237 424	1 080

Actifs financiers : Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les créances. La SPFL surveille son solde de trésorerie afin de s'assurer que des fonds soient disponibles pour rembourser ses dettes et que les excédents de trésorerie soient investis pour payer des projets d'immobilisations. L'ensemble de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que les placements ont diminué de 1,1 M\$. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation continuent d'être positifs, avec 12,2 M\$ de trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement hors trésorerie. Cette hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été utilisée pour régler un paiement semestriel régulier des obligations à payer, l'un des emprunts bancaires, ainsi que des placements pour des projets d'immobilisations (se reporter à l'état consolidé des flux de trésorerie ci-dessous pour plus de détails).

Nos créances sont principalement constituées de demandes de financement gouvernemental effectuées pour nos projets d'immobilisations importants. Ainsi, nous nous attendons à des variations, puisque les créances dépendent du niveau des dépenses engagées pour les projets d'immobilisation et le moment où nous recevons le financement. Le financement des débiteurs le 31 décembre 2018 était inférieur de 0,6 M\$ par rapport au 31 mars 2018.

Actifs non financiers : Les actifs non financiers se composent principalement d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, ainsi que les charges payées d'avance, les immobilisations incorporelles et de mesures incitatives à l'égard du bailleur. Au cours des trois premiers trimestres, les acquisitions d'immobilisations corporelles étaient de 10,9 M\$, principalement attribuées à (1) Point Edward : la construction de la bretelle d'accès d'urgence, la démolition d'anciens bâtiments, le remplacement de l'éclairage DEL et le remplacement de camions; (2) Cornwall : travaux d'amélioration à l'infrastructure de la route internationale et conception des échafaudages roulants pour le pont du chenal sud; (3) Lansdowne : pavage pour les terrains de stationnement des bâtiments pour l'entretien et les péages côté canadien, système et infrastructure pour les péages; (4) Sault Ste. Marie : finalisation du complexe pour l'ASFC. Celles-ci ont été compensées par un amortissement de 13,1 M\$. Puisque les importants projets d'immobilisations à Lansdowne et à Sault Ste. Marie ont été achevés en grande partie au 31 mars 2018, on note une diminution importante des acquisitions d'immobilisations par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, la mise en service de ces actifs se traduit par une hausse de l'amortissement. Il n'y a pas d'écarts importants dans les charges payées d'avance, les immobilisations incorporelles et les mesures incitatives à l'égard du bailleur.

Passif à court terme : Conformément à la diminution du niveau des charges pour les projets d'immobilisations, les fournisseurs, autres créanciers et retenues de garantie ont diminué au 31 décembre 2018 par rapport au 31 mars 2018 (une diminution de 1,0 M\$). Nous avons remboursé 3,2 M\$ sur nos emprunts au cours du deuxième trimestre. Une fraction importante (6,0 M\$) de la provision relative à la démolition du quai à Cornwall est passée de passif à long terme à passif à court terme, car nous prévoyons effectuer ces travaux dans l'année qui vient.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

Passif à long terme : Comme nous venons de le mentionner, une fraction importante de la provision relative à la démolition du quai à Cornwall fait maintenant partie du passif à court terme. Nous prévoyons que le 0,4 M\$ restant sera dépensé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019-2020. Nous avons enregistré une hausse de 0,4 M\$ pour les avantages sociaux pour tenir compte des charges de service et d'intérêts associées aux avantages postérieurs à l'emploi. De plus, nous avons réduit de 2,6 M\$ nos obligations à payer, car nous n'avons effectué qu'un seul remboursement régulier sur le capital au cours de l'exercice. D'autre part, le financement différé lié aux immobilisations corporelles a augmenté de 3,6 M\$ pour les crédits parlementaires reçus au cours des deuxième et troisième trimestres, lesquels sont compensés par le financement d'immobilisation différé de 2,5 M\$ pour les trois premiers trimestres de l'exercice courant (se reporter à la section 4.3 pour plus d'information sur le financement gouvernemental).

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

États des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

	Pour les trois mois se terminant			pour les neuf mois se terminant		
	31 déc 2018	31 déc 2017	Variance	31 déc 2018	31 déc 2017	Variance
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	4 837	4 091	746	11 914	14 506	(2 592)
Flux de trésorerie nets provenant (affectés) des activités d'investissement	(4 313)	1 858	(6 171)	525	(8 931)	9 456
Flux de trésorerie nets affectés des activités de financement	(56)	(138)	82	(5 829)	(2 643)	(3 186)
Augmentation (diminution) nette	468	5 811	(5 343)	6 610	2 932	3 678

En plus d'encaisser des placements pour rembourser des emprunts et des obligations, nous avons transféré 3,2 M\$ de nos placements vers notre trésorerie. À la suite de l'examen du portefeuille de placements effectué cette année, la SPFL a décidé d'effectuer des placements à très court terme pour financer des initiatives qui seront mises en œuvre au cours de l'exercice plutôt que dans des CPG à court terme, car le taux de rendement et les liquidités du fonds sont favorables. De plus, l'une de nos coentreprises, la CPIVM, a transféré 2,0 M\$ de ses placements vers un compte d'épargne à intérêt élevé, ce qui est considéré comme un équivalent de trésorerie. Ces transferts permettront à la CPIVM de disposer de fonds élevés en liquidités alors que la CPIVM entreprend un important projet d'immobilisation lié à l'entretien du pont du chenal sud à Cornwall. La conception de ce projet est en cours, et la réalisation est prévue pour le prochain exercice financier.

Flux de trésorerie nets générés par des activités d'exploitation : Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement hors trésorerie pour les trois premiers trimestres de cette année sont inférieurs de 0,6 M\$ comparativement aux trois premiers trimestres de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépenses mentionnées dans la section « Résultats d'exploitation ». Cependant, les variations des éléments du fonds de roulement hors trésorerie pour les trois premiers trimestres de l'exercice courant sont plus faibles de 1,9 M\$ que les trois premiers trimestres de l'exercice précédent. Ceci est principalement dû au fait qu'il y avait plus de projets d'immobilisations financés par des crédits parlementaires lors de l'exercice précédent.

4.1 Résultats d'exploitation (suite)

Flux de trésorerie nets générés (affectés) pour des activités d'investissement : Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice courant, une somme de 7,8 M\$ en investissements a été transférée aux flux de trésorerie, alors qu'au cours des trois premiers trimestres de l'exercice précédent, une somme de 6,6 M\$ a été transférée des flux de trésorerie aux placements. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons décidé de transférer certains placements vers notre trésorerie à la suite de l'examen de notre portefeuille. Pour les trois premiers trimestres de l'exercice en cours, nos projets d'immobilisation autofinancés totalisent 7,2 M\$, alors qu'ils totalisaient 2,3 M\$ pour les trois premiers trimestres de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie nets générés par les activités de financement : Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice courant, un prêt bancaire a été remboursé pour un montant de 3,2 M\$, alors qu'aucun prêt bancaire n'avait été remboursé au cours des trois premiers trimestres de l'exercice précédent.

4.2 Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Le tableau suivant montre un aperçu des produits et des charges réelles par rapport aux prévisions pour la période complète de 12 mois du plan d'entreprise annuel de 2018-2019.

Produits et financement public (en milliers de dollars)			
	31 déc 2018 (9 mois)	Plan corporatif (12 mois)	Pourcentage
Péages	24 144	30 272	80%
Pont international des Mille-Îles	5 298	7 168	74%
Contrats de location et permits	3 981	4 532	88%
Intérêts	455	589	77%
Autres	211	30	703%
Total des produits	34 089	42 591	80%
Financement public	2 540	4 082	62%

Bien que dans l'ensemble, les produits des péages pour les trois premiers trimestres excèdent de 75 % le budget annuel, on s'attend à ce que le produit annuel soit équivalent ou légèrement supérieur aux prévisions budgétaires, puisque les volumes sont généralement inférieurs au cours du quatrième trimestre en raison des facteurs saisonniers. De même, comme une partie des produits de baux et de permits est conditionnelle au volume des ventes des boutiques hors taxes et qu'elle est assujettie aux tendances saisonnières, on s'attend également à ce qu'ils soient équivalents ou légèrement supérieurs aux prévisions budgétaires.

Nous prévoyons enregistrer une baisse de nos revenus pour l'exercice en cours en raison de certains ajustements à nos calculs sur la durée de vie utile de projets financés par le gouvernement, mais cela ne devrait pas altérer notre flux de trésorerie.

4.2 Performance financière par rapport au plan d'entreprise (suite)

Charges d'exploitation et d'intérêts (en milliers de dollars)

	31 déc 2018 (9 mois)	Plan corporatif (12 mois)	Pourcentage
Fonctionnement	5 643	7 632	74%
Pont international des Mille-Îles	4 667	6 942	67%
Entretien	10 457	12 421	84%
ASFC et ACIA	5 284	8 114	65%
Administration	6 240	7 755	80%
Total des charges	32 291	42 864	75%
Charges d'intérêts	3 373	4 296	79%

La SPFL surveille de près ses charges d'exploitation par rapport au budget afin de s'assurer que les produits financent adéquatement les charges. Les frais réels d'entretien devraient être plus élevés que prévu, car le budget a été préparé avant le changement à l'égard de l'amortissement pour la peinture et le pavage au pont Blue Water ainsi que le remplacement de la toiture à Point Edward.

Les charges d'intérêts s'alignent sur le budget puisqu'elles diminueront au cours du quatrième trimestre.

4.3 Rapport sur l'utilisation des crédits

La SPFL reçoit actuellement des crédits parlementaires uniquement pour son projet au pont de Cornwall (en 2018, les ponts de Cornwall et de Lansdowne). Le projet de Sault Ste. Marie est financé en grande partie par le gouvernement du Canada en raison d'un accord de contribution.

(en milliers de dollars)	31 déc 2018 (non audités)	31 déc 2017 (non audités)
Budget principal des dépenses	3 473	22 885
Demande de report des années précédentes	-	-
aux années futures ⁽¹⁾	-	(3 172)
Financement disponible	3 473	19 713
Prélèvement ⁽²⁾		
Réel	2 963	18 153
Plan	510	1 560
Prélèvement total	3 473	19 713
Crédits parlementaires résiduels	-	-

⁽¹⁾ Les approbations seront recherchés lors d'exercice budgétaires futurs

⁽²⁾ SPFL reçoit généralement leurs financement seulement lorsque les dépenses ont été encourues

Le financement relatif au pont de Cornwall a débuté au cours du deuxième trimestre de l'exercice courant et on s'attend à ce qu'il soit entièrement utilisé d'ici la fin du présent exercice financier.

Le projet à Sault Ste. Marie a été mis en route en 2009 et les travaux de 51,6 M\$ sont financés par le Fonds pour les ports d'entrée et les passages frontaliers. Dans le cadre de cette contribution financière, la somme de 0,7 M\$ qui restait au début de l'exercice a entièrement été utilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice courant.

5.0 États financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL

Pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2018

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL ont été préparés par la direction, révisés par le comité des finances et d'audit, puis approuvés par le Conseil d'administration de la SPFL. Les auditeurs externes de la SPFL n'ont pas audité ni révisé ces états intermédiaires consolidés condensés.

5.1 Déclaration de responsabilité de la direction

La direction de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est responsable de la préparation et de la présentation justes de ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, à la norme IFRS IAS 34 Information financière intermédiaire, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités. La direction a aussi la responsabilité de veiller à ce que toute autre information que renferme le présent rapport financier trimestriel soit conforme, là où il y a lieu, aux états financiers consolidés condensés non audités.

La Société des ponts fédéraux Limitée a complété la consolidation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, alors qu'elle établit et entretient à l'heure actuelle des mesures de contrôle appropriées à cette fin. Pour préparer les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités, la direction de la Société des ponts fédéraux Limitée s'en remet à l'information financière non auditée que lui communique sa filiale en propriété exclusive, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, et à l'information financière non auditée provenant de ses partenaires internationaux. Les renseignements financiers que lui fournissent la filiale et les partenaires internationaux, ainsi que les mesures de contrôle interne établies et appliquées afin de recueillir de tels renseignements, sont la responsabilité de la direction de chacune de ces filiales.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités présentent avec précision et à tous les égards la situation financière, les résultats d'exploitation et les liquidités de la Société à la date et pour les périodes indiquées dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités.



Natalie Kinloch
Présidente et première dirigeante



Richard Iglinski
Directeur des finances

*Ottawa (Canada)
28 février 2019*

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière
au 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2018	31 mars 2018
	Notes (non audité)	
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 634	5 024
Placements	20 743	25 816
Clients et autres débiteurs	2 171	2 731
Charges payées d'avance	445	631
Total des actifs courants	34 993	34 202
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	7 377 808	379 546
Immeubles de placement	19 565	20 083
Immobilisations incorporelles	11	18
Incitatif à la location du bailleur	239	250
Placements	3 000	5 600
Total des actifs non courants	400 623	405 497
Total de l'actif	435 616	439 699
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	4 351	5 478
Avantages du personnel	1 253	1 036
Provisions	6 000	-
Retenues de garantie	742	601
Produits différés	2 550	2 561
Partie à court terme des emprunts	242	3 494
Partie à court terme des obligations à payer	5 024	4 863
Partie à court terme du financement d'immobilisations différé	3 387	3 400
Total des passifs courants	23 549	21 433
Passifs non courants		
Emprunts à payer	6 309	5 494
Obligations à payer	54 499	57 052
Avantages du personnel	6 847	6 450
Produits différés	1 555	1 668
Financement différé lié aux immobilisations corporelles	104 737	103 635
Provisions	400	6 292
Incitatif à la location du preneur	216	251
Total des passifs non courants	174 563	180 842
Capitaux propres		
Capital social – deux actions sans valeur nominale	-	-
Bénéfices non distribués	238 612	237 647
Cumul des autres éléments du résultat global	(108)	(223)
Total des capitaux propres	238 504	237 424
Total des capitaux propres et du passif	436 616	439 699

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global
pour les trois et neuf mois se terminant le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le		Neuf mois se terminant le	
	31 décembre 2018 (non audités)	31 décembre 2017 (non audités) (redressé - note 3)	31 décembre 2018 (non audités)	31 décembre 2017 (non audités) (redressé - note 3)
	\$	\$		
Produits				
Péages et services	7 871	7 496	24 144	23 652
Contrats de location et permis	1 330	1 123	3 981	3 570
Bureau de change	-	249	-	793
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	1 792	1 635	5 298	4 965
Intérêts	155	143	455	433
Autres	75	55	211	239
Total des produits	11 223	10 701	34 089	33 652
Charges				
Fonctionnement	2 034	1 968	5 643	5 683
Charges liées au pont international des Mille-Îles	1 433	1 640	4 667	4 894
Bureau de change	-	159	-	531
Entretien	3 407	2 883	10 457	8 602
Agence des services frontaliers du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments	1 851	1 054	5 284	4 946
Administration	2 224	2 211	6 240	6 124
Total des charges	10 949	9 915	32 291	30 780
Résultat d'exploitation avant le financement public	274	786	1 798	2 872
Financement gouvernemental				
Amortissement du financement d'immobilisations différé	846	703	2 540	2 514
Financement lié au passif relatif au démantèlement	-	-	-	468
Total du financement gouvernemental	846	703	2 540	2 982
Éléments hors exploitation				
Charges d'intérêts	(1 146)	(1 159)	(3 373)	(3 602)
Total du résultat hors exploitation	(1 146)	(1 159)	(3 373)	(3 602)
Résultat net	(26)	330	965	2 252
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies				
Perte à la réévaluation des placements disponibles à la vente	231	(128)	162	(181)
Profit cumulé reclassé en résultat à la vente de placements disponibles à la vente	(27)	39	(47)	39
Total des autres éléments du résultat global	204	(89)	115	(142)
Total du résultat global de la période	178	241	1 080	2 110

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité des variations des capitaux propres pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 avril 2017	237 735	(33)	237 702
<i>Total du bénéfice global</i>			
Bénéfice net	2 252	-	2 252
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Profit cumulé reclassé au résultat suite à la vente des placements disponibles à la vente	-	(181)	(181)
Perte de réévaluation des placements disponibles à la vente	-	39	39
Total des autres éléments du résultat global	-	(142)	(142)
Total du résultat global	2 252	(142)	2 110
Solde au 31 décembre 2017	239 987	(175)	239 812
Solde au 1er avril 2018	237 647	(223)	237 424
<i>Total du bénéfice global</i>			
Bénéfice net	965	-	965
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Gain actuariel			
Profit cumulé reclassé au résultat suite à la vente des placements disponibles à la vente	-	162	162
Perte de réévaluation des placements disponibles à la vente	-	(47)	(47)
Total des autres éléments du résultat global	-	115	115
Total du résultat global	965	115	1 080
Solde au 31 décembre 2018	238 612	(108)	238 504

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie
pour les neuf mois se terminant le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le		Neuf mois se terminant le	
	31 décembre 2018 (non audité) \$	31 décembre 2017 (non audité) \$	31 décembre 2018 (non audité) \$	31 décembre 2017 (non audité) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	(26)	330	965	2 252
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement du financement d'immobilisations différé	(846)	(703)	(2 540)	(2 514)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 177	3 808	12 622	12 281
Amortissement des immobilisations incorporelles	2	4	7	8
Amortissement des immeubles de placement	171	153	518	458
Perte à la cession d'actifs	(12)	-	8	-
Variation des avantages du personnel	(354)	107	614	350
	3 112	3 699	12 194	12 835
Variations du fonds de roulement :				
Clients et autres débiteurs	(216)	3 412	560	10 024
Incitatif à la location du bailleur	4	4	11	11
Charges payées d'avance	212	154	186	257
Fournisseurs et autres créditeurs	1 475	(3 269)	(1 127)	(7 396)
Provisions	108	-	108	(539)
Retenues de garantie	147	155	141	(529)
Incitatif à la location du preneur	(12)	(12)	(35)	(36)
Produits différés	7	(52)	(124)	(121)
	1 725	392	(280)	1 671
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	4 837	4 091	11 914	14 506
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Paiements au titre d'immobilisations corporelles	(6 200)	(5 669)	(10 892)	(26 602)
Financement public lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles reçu	1 839	3 595	3 629	24 264
Produit de la vente de placements	264	9 467	8 915	17 951
Achats de placements	(216)	(5 535)	(1 127)	(24 544)
Flux de trésorerie nets (affectés) provenant des activités d'investissement	(4 313)	1 858	525	(8 931)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement d'emprunts	(56)	(138)	(3 437)	(402)
Remboursement des obligations	-	-	(2 392)	(2 241)
Flux de trésorerie nets affectés des activités de financement	(56)	(138)	(5 829)	(2 643)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	468	5 811	6 610	2 932
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	11 166	5 852	5 024	8 731
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	11 634	11 663	11 634	11 663

1. POUVOIRS ET ACTIVITÉS

La Société des ponts fédéraux Limitée (la « Société ») est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) qui figure à l'annexe III, partie I, de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Elle est une mandataire de Sa Majesté non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la Loi sur l'impôt sur le revenu. Elle est une société d'État mère qui rend compte au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports. La Société est une nouvelle entité issue de la fusion de l'ancienne Société des ponts fédéraux Limitée (l'« ancienne SPFL »), qui était une société d'État mère, avec sa filiale la Société du pont de la rivière Sainte-Marie (la « SPRSM ») le 27 janvier 2015, et avec une autre société d'État mère, l'Administration du pont Blue Water (l'« APBW ») le 1^{er} février 2015, conformément aux pouvoirs accordés par la *Loi n° 2 sur le plan d'action économique* de 2013. La dernière fusion prévue par cette Loi, avec la filiale en propriété exclusive de la Société, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée (la « CPVIM »), n'a pas encore été réalisée.

Les principales activités de la Société sont la propriété et l'exploitation de quatre ponts internationaux reliant la province de l'Ontario, au Canada, et l'État de New York ou l'État du Michigan, aux États-Unis d'Amérique (les « É.-U. »). Elle peut aussi exécuter d'autres activités connexes à l'exploitation des ponts.

La filiale en propriété exclusive de la Société, la CPVIM, exploite le pont international de la voie maritime à Cornwall, en tant qu'entreprise commune selon un accord intervenu entre la Société, le propriétaire canadien, et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation (la « SLSDC »), le propriétaire américain. En tant que société d'État, la CPVIM est également assujettie aux mêmes pouvoirs que la Société. La Société est aussi partie à deux autres accords pour l'exploitation de ponts internationaux. Dans le cas du pont international de Sault Ste. Marie, l'accord a été conclu avec le propriétaire américain, le département des Transports du Michigan (le « MDOT »). La supervision du pont est confiée à une entité internationale commune, la Sault Ste. Marie Bridge Administration (la « SSMBA »), et son exploitation est assurée par l'International Bridge Authority (l'« IBA »), une entité du MDOT. L'accord applicable à l'exploitation du pont international des Mille-Îles a aussi été conclu avec le propriétaire américain, la Thousand Islands Bridge Authority (la « TIBA »), une entité du comté de Jefferson, dans l'État de New York. Au passage entre Point Edward (Ontario) et Port Huron (Michigan), la Société possède et exploite la partie canadienne du passage. L'autre côté est exploité par le MDOT, qui en est aussi le propriétaire.

En vertu du décret C.P. 2015-31 daté du 26 janvier 2015, la Société s'est vu octroyer toutes les approbations nécessaires de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* aux fins de la propriété et de la gestion des ponts internationaux faisant partie du portefeuille de la Société. Selon l'article 6 de la Loi sur les douanes, la Société est tenue de fournir, d'équiper et d'entretenir, sans frais, les locaux ou autres installations nécessaires pour les douanes et l'Agence des services frontaliers du Canada (l'« ASFC »). Une disposition semblable de la *Loi sur la protection des végétaux* prévoit le même soutien pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'« ACIA ») basée aux passages frontaliers terrestres. La filiale, la CPVIM, est aussi assujettie à la *Loi maritime du Canada* aux fins de la gestion du pont international sur le fleuve Saint-Laurent.

Le siège social de la Société est situé au 55, rue Metcalfe, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L5.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la Société ont été préparés selon la Norme internationale d'information financière 34 (IAS 34) et ne comprennent pas toute l'information nécessaire pour les états financiers consolidés annuels complets. Ils devraient se lire conjointement avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018. Ces états financiers consolidés résumés non audités suivent les mêmes politiques et méthodes comptables, comme déclaré à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes ou de nouveaux amendements, comme indiqué ci-dessous.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

a) Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

La Société a adopté deux nouvelles normes et mis en œuvre l'interprétation d'une nouvelle norme : IFRS 9, Instruments financiers; IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients; et IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée. La Société a également mis en œuvre les amendements à la norme IAS 40, Immeubles de placement. Par conséquent, la Société a dû modifier ses méthodes comptables et apporter des rectifications rétrospectives en adoptant les normes IFRS 9 et IFRS 15. La nouvelle interprétation de la norme IFRIC 22 et les amendements à la norme IAS 40 n'ont pas eu d'incidence sur les méthodes comptables et n'ont pas donné lieu à des rectifications rétrospectives.

b) Changements à la méthode comptable

Comptabilisation des produits

La Société permet aux particuliers et aux entreprises d'utiliser le pont en échange d'un droit fixe par accès. Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle du produit a été transféré et qu'il n'y a pas d'obligation non réalisée pouvant avoir des effets sur les particuliers ou les entreprises qui reçoivent les marchandises. Dans le cas de la Société, le contrôle est transféré et, par conséquent, les produits sont comptabilisés au moment où les véhicules de tourisme et les véhicules commerciaux traversent le pont. Lorsque les particuliers et les entreprises paient les droits de péage d'avance, les montants sont inclus dans les produits reportés jusqu'à ce que les véhicules de tourisme et les véhicules commerciaux traversent le pont. Une créance est comptabilisée lorsque les véhicules commerciaux traversent le pont, moment où la contrepartie est inconditionnelle, puisque seul le temps écoulé est requis avant que le paiement soit exigible.

Les produits des activités de change sont comptabilisés au moment où chaque transaction est conclue, où le contrôle du produit a été transféré et qu'il n'y a pas d'obligation non réalisée pouvant avoir des effets sur les particuliers ou les entreprises qui reçoivent les marchandises. Les paiements reçus en dollars américains sont convertis en dollars canadiens aux taux de change quotidiens. Les flux de trésorerie du bureau de change sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'année et cette conversion est également incluse dans les produits du bureau de change. Les produits des activités de change ont cessé en février 2018.

Comptabilisation du pont international des Mille-Îles

La Société comptabilise sa quote-part des produits bruts, des charges brutes et de l'amortissement des immobilisations corporelles. À l'image de la politique de comptabilisation des revenus ci-dessus, les revenus bruts du pont international des Mille-Îles sont comptabilisés au moment où les véhicules de tourisme et les véhicules commerciaux traversent le pont.

Instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier à sa juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Par la suite, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- les actifs qui doivent être évalués ultérieurement à la juste valeur par l'entremise d'autres éléments du résultat global; et
- les actifs qui doivent être évalués au coût amorti.

Le classement dépend des activités de la Société pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coût amorti : Les actifs détenus aux fins de recouvrement des flux de trésorerie contractuels, lorsque ceux-ci représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans le résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation est directement comptabilisé en résultat net. Les pertes de valeur sont également comptabilisées dans le résultat net.

Juste valeur évaluée par l'entremise d'autres éléments du résultat global : Les actifs détenus pour le recouvrement des flux de trésorerie contractuels et pour la vente d'actifs financiers, lorsque les flux de trésorerie de l'actif représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts, sont évalués à la juste valeur par l'entremise d'autres éléments du résultat global. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des gains ou des pertes de valeur et des produits d'intérêts. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulé précédemment, et comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, est classé en fonction du cumul d'autres éléments du résultat global au résultat net et comptabilisé à titre de gain ou de perte. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans le résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers de la Société sont classés comme suit :

Actifs financiers	Catégorie	Évaluation ultérieure
Placements	Juste valeur évaluée par l'entremise d'autres éléments du résultat global	Juste valeur
	Coût amorti	Coût amorti
Clients et autres débiteurs	Coût amorti	Coût amorti

La SPFL évalue de façon prospective les pertes sur créances prévues associées à chaque catégorie d'actifs financiers. La méthode d'amortissement appliquée dépend de l'augmentation significative ou non du risque de crédit. Pour les clients et autres débiteurs, la SPFL applique l'approche simplifiée, qui exige que les pertes prévues sur la durée de vie utile soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Il n'y a pas de modification de la méthode comptable relative aux passifs financiers.

3. INCIDENCE DE L'ADOPTION DES NORMES IFRS 9 ET IFRS 15

La présente note explique l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 9, Instruments financiers, et de la norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ainsi que sur les états financiers consolidés et présente également les nouvelles méthodes comptables appliquées à compter du 1er avril 2018, lorsqu'elles diffèrent de celles appliquées au cours des périodes antérieures.

a) Incidence de l'adoption de la norme IFRS 9, Instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilisation, au classement et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, à la décomptabilisation des instruments financiers et à l'amortissement des actifs financiers. L'adoption de la norme IFRS 9 a donné lieu à des changements de méthode comptables, mais n'a pas donné lieu à des rectifications aux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

5.6 Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (suite)

Le 1^{er} avril 2018 (date de la première mise en œuvre de la norme IFRS 9), la direction a évalué quels modèles d'affaires s'appliquent aux actifs financiers détenus par le groupe et a classé ses actifs financiers dans les catégories de la norme IFRS 9 sur une base rétrospective. Voici les principaux résultats de cette classification, évalués le 31 mars 2018 :

Actifs financiers	Valeur comptable	Classification en vertu de la norme IAS 39	Classification en vertu de la norme IFRS 9
Placements	15 365 \$	Disponibles à la vente	Juste valeur évaluée par l'entremise d'autres éléments du résultat global
Placements	16 051 \$	Détenus jusqu'à l'échéance	Coût amorti
Clients et autres débiteurs	2 731 \$	Prêts et créances	Coût amorti

Certains placements auparavant classés comme disponibles à la vente sont maintenant classés à leur juste valeur par l'entremise d'autres éléments du résultat global, puisque le modèle d'affaires de la Société doit être réalisé à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs. Il n'y avait pas de différence entre la valeur comptable précédente et celle révisée, qu'il s'agisse de la valeur à la vente ou de la juste valeur calculée selon les autres éléments du résultat global; cette variation de la juste valeur est incluse dans les autres éléments du résultat global ou cumulatif. Par conséquent, au 1^{er} avril 2017 (ouverture), il n'y a pas d'ajustement des bénéfices non répartis, du cumul d'autres éléments du résultat global et du résultat global pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Les placements auparavant classés comme détenus jusqu'à l'échéance et les comptes clients et autres débiteurs auparavant classés comme prêts et créances sont maintenant classés au coût amorti puisque la SPFL a l'intention de détenir les placements et les comptes clients et autres débiteurs jusqu'à l'échéance afin de recouvrer les flux de trésorerie contractuels puisque ceux-ci consistent uniquement en des paiements de capital et d'intérêts sur le capital impayé. Il n'y a pas de différence entre la valeur comptable antérieure et la valeur comptable révisée et, par conséquent, il n'y a pas d'ajustement des bénéfices non répartis et du bénéfice net au 1^{er} avril 2017 (ouverture) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Puisque tous les actifs financiers de la Société sont soumis au nouveau modèle de perte de crédit prévu par la norme IFRS 9, la Société a dû réviser sa méthode de calcul de la dépréciation pour chaque catégorie d'actifs financiers. La révision de la méthode d'amortissement n'a pas donné lieu à un ajustement de la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} avril 2017 et au 31 mars 2018, ni des bénéfices non répartis et du bénéfice net au 1^{er} avril 2017 (ouverture) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

b) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients - Incidence de l'adoption de la norme IFRS 15

La norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, remplace la norme IAS 18, Revenus et les interprétations connexes sur les revenus. La norme IFRS 15 définit les exigences de comptabilisation des produits qui s'appliquent à tous les contrats conclus avec des clients, sauf les contrats visés par les normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. En vertu de la norme IFRS 15, les produits sont comptabilisés selon une approche basée sur le contrôle, alors qu'en vertu de la norme IFRS 18, ils sont comptabilisés selon une approche axée sur les risques et avantages.

La Société a adopté la norme IFRS 15 de façon rétrospective, ce qui a donné lieu à des modifications de méthodes comptables, à des rectifications aux montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global relativement aux produits tirés du pont international des Mille-Îles, et à aucun changement à l'état consolidé de la situation financière.

3. INCIDENCE DE L'ADOPTION DES NORMES IFRS 9 ET IFRS 15 (suite)

Comptabilisation des produits

En vertu de la norme IFRS 18, les produits tirés des péages sont comptabilisés lorsque les péages sont perçus, au moment où les véhicules passent par les postes de péage. Les produits tirés du change sont constatés au moment où l'opération de change est réalisée. En vertu de la norme IFRS 15, les produits des péages et des services continuent d'être comptabilisés au moment où les véhicules passent par les postes de péage et les produits de change continuent d'être comptabilisés au moment où la transaction est conclue.

Pont international des Mille-Îles

La Société comptabilise sa quote-part des produits bruts, des charges brutes et de l'amortissement des immobilisations corporelles. Toutefois, les recettes et les charges brutes étaient auparavant comptabilisées conformément aux conditions énoncées dans l'accord international. Avec l'adoption de la norme IFRS 15, il a été déterminé que les produits devraient continuer d'être présentés sur une base brute, mais que les produits seraient comptabilisés lorsque les véhicules de tourisme et les véhicules commerciaux traversent le pont plutôt que conformément aux conditions énoncées dans l'accord international. Cela signifie que le calcul des produits s'effectue selon le taux de change en vigueur au moment où ils sont comptabilisés et non selon le taux de change défini dans l'accord international.

Il y a un reclassement de la perte du taux de change des charges aux revenus du pont international des Mille-Îles. Toutefois, ceci n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur les états consolidés de situation financière. Au premier trimestre, il n'y a eu pas d'ajustement rétrospectif puisque les revenus sont basés sur des prévisions. Les rectifications ont été effectuées au cours du deuxième trimestre, au fur et à mesure que les revenus seront rectifiés en fonction des revenus réels au cours des deuxième et quatrième trimestres. Par conséquent, les produits et les charges au pont international des Mille-Îles ont diminué de 117 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2018 (les produits étaient précédemment de 5 082 \$, tandis que les charges étaient de 5 011 \$).

4. TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL connaît habituellement des variations saisonnières. En ce qui concerne les revenus, on observe un nombre accru de traversées durant la période allant de mai à octobre. De novembre à avril, le nombre des traversées est toujours moindre, d'où la baisse des produits de péage. Cette tendance de la demande découle principalement de la présence des voyageurs d'agrément et du climat, favorables aux voyages au printemps et en été. Par contre, la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international, notamment le trafic de camions, dont les droits de péage sont nettement supérieurs. Les conditions économiques varient moins au fil des saisons, mais dépendent davantage des conséquences du contexte économique de chaque pays.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Les dépenses prévues peuvent varier selon les conditions climatiques, surtout au cours du troisième trimestre, avec l'arrivée de l'hiver. On estime que les dépenses d'exploitation et d'administration varient peu au fil des saisons.

5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités en conformité avec les normes IFRS oblige la direction à émettre des jugements, à faire des estimations et à formuler des hypothèses sur les valeurs comptables des actifs et des passifs pouvant avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Lorsque c'est le cas, l'incidence est comptabilisée dans des trimestres subséquents. Les jugements et estimations importants au 31 décembre 2018 sont compatibles avec ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Pont international des Mille-Îles

Puisque l'Administration du pont international des Mille-Îles participe à la fourniture de biens et de services au client, la Société devait déterminer si les revenus devaient être présentés sur une base brute ou sur une base nette, selon que la Société est considérée comme le mandant ou le mandataire. Les revenus sont ainsi présentés sur une base brute, puisque cette dernière a conclu qu'elle agit comme mandant. Pour déterminer qui est le mandant, il faut déterminer qui contrôle les marchandises avant qu'elles ne soient transférées au client. Puisque la Société a l'obligation d'entretenir le pont, elle est réputée contrôler les marchandises avant qu'elles ne soient transférées au client.

Le jugement actuel concernant l'entreprise commune et l'association demeure.

6. MODIFICATIONS FUTURES DES MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de la période de neuf mois, aucune nouvelle norme ou aucun nouvel amendement n'ont été émis par le conseil sur les normes internationales d'information financière (ISAB) pouvant avoir eu une incidence future sur la Société, sauf ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

5.6 Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (suite)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrain \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel		Améliorations d'immeubles	Projets en cours \$	Total \$
			Bâtiments \$				
Solde, 1 avril 2017	14 500	228 617	24 125	102 331	22 462	64 976	457 011
Ajouts	-	33	115	-	242	30 982	31 372
Cessions	-	(123)	(108)	(4 820)	-	(203)	(5 254)
Transferts	148	32 275	5 964	47 079	4 714	(90 595)	(415)
Solde, 31 mars 2018	14 648	260 802	30 096	144 590	27 418	5 160	482 714
Ajouts	-	46	498	104	-	10 244	10 892
Cessions	-	-	(68)	(186)	-	-	(254)
Transferts	-	864	455	704	511	(2 534)	-
Solde, 31 décembre 2018	14 648	261 712	30 981	145 212	27 929	12 870	493 352

Amortissement cumulé	Terrain \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel		Améliorations d'immeubles	Projets en cours \$	Total \$
			Bâtiments \$				
Solde, 1 avril 2017	-	44 650	11 990	22 522	14 146	-	93 308
Cessions	-	(123)	(108)	(4 790)	-	-	(5 021)
Transferts	-	16	(65)	(240)	17	-	(272)
Amortissement	-	8 212	1 723	4 393	825	-	15 153
Solde, 31 mars 2018	-	52 755	13 540	21 885	14 988	-	103 168
Cessions	-	-	(60)	(186)	-	-	(246)
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	7 485	1 346	3 123	668	-	12 622
Solde, 31 décembre 2018	-	60 240	14 826	24 822	15 656	-	115 544
Valeur comptable nette							
31 décembre 2018	14 648	201 472	16 155	120 390	12 273	12 870	377 808
Valeur comptable nette							
31 mars 2018	14 648	208 047	16 556	122 705	12 430	5 160	379 546

Au cours du trimestre, la Société a conclu des engagements totalisant 893 \$ afin de poursuivre des projets d'immobilisations corporelles à Point Edward (réfection de l'esplanade) et à Lansdowne (clôture autour des quais).

5.6 Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (suite)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des retenues de garantie, de la partie à court terme des emprunts à payer et de la partie à court terme des obligations à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont divisées en trois catégories, soit les niveaux 1, 2 ou 3, selon le degré d'observabilité des données servant à évaluer la juste valeur et leur importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-après :

- Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, observables directement ou indirectement; et,
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et des passifs financiers restants de la Société :

Au 31 décembre		2018		
	Valeur \$	Coût \$	Niveau	
<hr/>				
Instruments financier évalués à la juste valeur sur une base récurrente				
Placements (juste valeur évalué par l'entremise d'autres éléments)	15 631	15 631		Niveau 2
Instruments financier évalués au coût amorti				
Placements (coût amorti)	8 112	8 112		Niveau 1
Emprunts	5 555	5 551		Niveau 2
Obligation à payer	69 875	59 523		Niveau 2
Au 31 mars		2018		
	Valeur \$	Coût \$	Niveau	
<hr/>				
Instruments financier évalués à la juste valeur sur une base récurrente				
Placements (juste valeur évalué par l'entremise d'autres éléments)	15,365	15,365		Niveau 2
Instruments financier évalués au coût amorti				
Placements (coût amorti)	16,043	16,051		Niveau 1
Emprunts	8,994	8,988		Niveau 2
Obligation à payer	72,203	61,915		Niveau 2